



SNES Wallis-et-Futuna
BP 605 Mata 'Utu
98 600 Wallis
Pacifique Sud

Mél. : snesdewallisetfutuna@gmail.com
Site : <http://www.snes-fsu.wf>



Compte-rendu du CSA n°3 du 7 novembre 2023

Sont présents :

Membres du CTS, représentants du vice-rectorat

M^{me} Régine Vigier, Vice-rectrice

M. Napole Polutele, secrétaire général

M^{me} Loetizia Fayolle, directrice des enseignements du second degré

M^{me} Denise Likafia, cheffe des ressources humaines

M. Didier Foimapafisi, cofpic

Membres du CTS, représentants des personnels

M. Pascal Schroetter (FSU), titulaire

M^{me} Jessica Tuugahala (UTFO), suppléante

M^{me} Harmony Tuia (UTFO), titulaire

M. Sosefo Tuihoa (UTFO), titulaire

M. Kimi Polelei (UTFO), titulaire

Experts désignés par l'administration

M^{me} Siakuvasa Talaha, cheffe du service des examens et concours

M^{me} Chantal Taiavale, adjointe cheffe du SIO

Mme Armèle Sosthène, principale du collège de Te'esi

Début de la réunion à 9h

D) Organisation pédagogique

a) Organisation des examens

Pour le baccalauréat, les convocations des enseignants ont été émises pour le 1^{er} et le second groupe. Pour les épreuves du second groupe, une modification à la marge a été effectuée suite à la nomination comme Proviseur Adjoint d'une professeure de mathématiques qui devait faire passer ces épreuves de rattrapage.

Le vice rectorat a réceptionné tous les sujets.

Pour le DNB, pas de candidats libres cette année. 4 professeurs de Futuna ont été sollicités (en mathématiques, français, histoire géo et sciences) pour apporter les copies sur Wallis et pour participer aux corrections au collège de Te'esi, centre de correction cette année. Le Snes trouve cette formule adaptée et souhaite qu'elle soit pérennisée à l'avenir.

b) Opération d'orientation

Le Snes rappelle que lors du dernier CSA de juillet, les chiffres édifiants de parcours sup (près de 40% des bacheliers n'ont pas formulé de vœux) avaient interpellé tout le monde. Au regard de ces chiffres, la vice-rectrice était favorable à une réunion sur l'orientation qui devait réunir un maximum d'acteurs de l'orientation.

Le Snes rappelle l'importance vitale de l'orientation qui donne du sens à la scolarité des élèves mais aussi au travail des enseignants. Aussi, le Snes demande si cette réunion s'est tenue. La vice-rectrice remercie le Snes pour cette remarque et elle abonde totalement dans le sens des propos tenus. Elle reconnaît que cette réunion ne s'est pas encore tenue pour l'instant et va y remédier au plus vite.

Un bilan sur parcours sup Nouvelle Calédonie 2024 est fait par Madame Taiavale en l'absence de la cheffe du SIO. Les chiffres pour les élèves issus de la filière professionnelle sont préoccupants car seulement 18 élèves ont formulé des vœux.

c) Carte des formations

La directrice du second degré liste les nouveautés pour 2024 :

§ ouverture d'une seconde générale et technologique supplémentaire (4 secondes au lieu de 3 cette année) au lycée car 84 élèves sont attendus dans cette filière selon les estimations remontées par les Perdir.

§ mise en place de la spécialité EPS au lycée.

§ déménagement du CAP menuisier de Lano vers le lycée d'Etat.

§ ouverture d'une section sportive nautique au collège de Vaimoana.

La directrice du second degré indique que le dossier de la mise en place d'une piscine sur le territoire va être relancé. Le SNES signale qu'il s'agit là d'un vieux serpent de mer qui ressurgit ponctuellement depuis des décades et souhaite bon courage pour le suivi de ce dossier.

§ ouverte officielle d'une section australienne au collège de Te'esi.

II) Gestion des personnels

a) Rendez-vous de carrière

En 2024, 5 professeurs seront éligibles au PPCR. Ils ont normalement déjà été avertis via I-PROF.

Les matières concernées : Maths, Lettres modernes, Documentation et SVT (2 professeurs). Le SNES soulève la problématique des lettres modernes, discipline qui ne possède pas d'IPR basé en Calédonie. La directrice du second degré indique qu'un IPR en lettres vient d'être nommé pour la Nouvelle Calédonie et elle va rencontrer sous peu tous les IPR à Nouméa.

b) Mouvement des personnels

- 25 enseignants quittent définitivement le territoire en fin d'année ; 15 se sont positionnés pour partir sur le vol du 18 et 10 sur le vol du 21 décembre.

- 27 postes sont à pourvoir pour la rentrée 2024. Tous les postes sont pourvus sauf 2 :

1 poste en histoire géographie avec une DLN en anglais (poste basé au lycée avec des heures à effectuer à Te'esi dans le cadre de la section australienne)

1 poste de professeur de sciences industrielles de l'ingénieur.

Ces postes sont parus au BO du 26 octobre.

- La commission de recrutement des contractuels aura lieu le 6 décembre en présence des représentants des syndicats représentatifs sur le territoire (FSU et FO)

- La gestionnaire actuelle du collège de Sisia éprouvant des difficultés pour accomplir sa tâche, un recrutement interne est lancé pour la rentrée 2024 pour un personnel de catégorie B. La personne occupant actuellement le poste sera réaffectée en catégorie C sur des missions d'accueil au Vice rectorat.

- 15 enseignants arrivés à la rentrée 2023 ont sollicité leur renouvellement. 2 enseignants ne seront pas renouvelés. La Vice rectrice indique que ces 2 enseignants seront reçus au rectorat et des explications leur seront fournies.

III) Sécurité dans les établissements

Le secrétaire général indique que le vice rectorat a bénéficié d'une dotation supplémentaire de 365 000 euros pour boucler les travaux programmés cette année : terrain de sport au collège de Te'esi, sanitaires et vestiaires au collège de Fiua, portes au collège de Mala'e.

Concernant le lycée, il indique que le budget attribué dans le cadre du CCT pour la réhabilitation du lycée est de 17 millions d'euros. 6 millions seront dévolus aux études ; ce qui laisse 11 millions pour les travaux qui devraient débiter fin 2025.

IV) Planning 2024 des réunions CSA

Propositions de réunions :

- Le 19 mars 2024
- Le 23 juillet 2024
- Le 5 novembre 2024

V) Questions diverses

Questions FSU/SNES. (Pas de questions posées par FO...un classique...)

1) Décrochage scolaire

Une réflexion territoriale peut-elle être menée sur ce phénomène qui prend de l'ampleur au fil des années ?

Le SNES signale que le phénomène de décrochage est devenu une vraie problématique sur le territoire et qu'il a longtemps été caché par l'absence d'indicateurs. Ce phénomène prend de l'ampleur notamment par le développement de mouvements sectaires dans le sud de Wallis qui prônent le refus de l'école classique. Le SNES s'étonne du manque de réaction du rectorat sur ce sujet, manque de réaction mis en avant par un reportage récent de Wallis La Première.

La vice rectrice répond que cette problématique occupe une place prioritaire parmi les dossiers à traiter. La vice rectrice signale qu'elle n'a jamais été sollicitée par les médias à ce sujet et donc les affirmations du média local sont fausses. La venue d'une inspectrice générale spécialiste de cette problématique a permis de donner le cadre pour gérer ce problème. Le SNES signale que des inspecteurs venant de l'extérieur sont souvent éloignés des réalités du territoire. D'une façon générale, le SNES est dubitatif face à la multiplication récente de missions d'inspecteurs généraux. La récente venue de Madame Jorro qui s'est contentée d'écouter les professeurs sans aucun apport de sa part est le parfait exemple de la vacuité de ces missions.

Concernant le décrochage, la vice rectrice signale que le vice rectorat a pris conscience de la réalité du problème. Aussi, une structure interne au rectorat a été créée sous l'appellation « Division Elève ». Il s'agit en lien avec les chefs d'établissements de recenser les élèves décrocheurs. Puis de diligenter un suivi via le pôle social du rectorat. Une commission d'évitement scolaire est aussi mise en place ; en son sein siègent les chefs d'établissement, des représentants de l'agence de santé et de la gendarmerie. Des signalements au procureur sont faits et une convention avec la Caisse de Prestations Sociales permet de couper les allocations familiales

2) Modification des programmes de sciences

Suite au changement des programmes en sciences au cycle 3, l'achat des manuels a-t-il été anticipé pour la prochaine rentrée scolaire ?

A l'instar des autres académies, une formation ou un webinaire avec les IPR sont-ils prévus pour échanger sur ces modifications ?

La directrice du second degré indique que chaque établissement doit remonter les besoins puis les chefs d'établissement de façon concertée procéderont aux commandes des manuels. Sous l'égide du correspondant pédagogique, les professeurs se mettront d'accord sur le choix de l'éditeur. Le SNES signale que dans le passé c'était le rectorat qui s'occupait des commandes et anticipait ces changements de programmes. La vice rectrice signale que ses services sont déjà assez sollicités et n'ont pas le temps de gérer cette problématique. Le SNES le déplore et signale surtout qu'avec ces attermoissements les nouveaux manuels ne seront jamais sur le territoire à la rentrée.

Concernant la formation, la directrice du second degré se rapprochera des IPR pour sa mise en place.

3) Juvenat

Peut-on avoir des précisions sur les modalités de financement, de recrutement et d'organisation de ce dispositif ?

La vice rectrice indique que cette structure est gérée par une association bénéficiant de subventions attribuées par l'Assemblée Territoriale. Le vice rectorat n'est que partenaire et dans le cadre d'une convention ne fait que mettre à disposition les locaux du lycée.

Le SNES signale en premier lieu un hiatus entre les propos passés de la vice rectrice qui présentait le juvenat comme une structure d'excellence et la réalité des cours qui consistent surtout en du soutien.

Le SNES signale des opacités dans le recrutement des enseignants et dans celui des élèves. On peut notamment s'étonner d'un recrutement très géographique des élèves.

Le SNES signale aussi des dysfonctionnements dans l'organisation : enseignants qui se retrouvent parfois avec un seul élève, gestion disciplinaire des élèves qui laisse parfois à désirer et qui génère des nuisances au sein de l'établissement.

La vice rectrice prend bonne note de ces remarques et constate que les CSA permettent d'avoir des informations qui lui échappent parfois.

4) Equipement des salles

Est-il normal que certaines salles de classe ne possèdent ni ventilateur ni climatisation ?

La représentante du service des constructions scolaires reconnaît que des salles de sciences du lycée ne sont pas équipées pour lutter contre la chaleur. Elle indique néanmoins qu'un accord avait été passé avec l'ancien proviseur. Le vice rectorat avait débloqué une somme de 165 000 euros pour la rénovation des salles de sciences mais l'installation des ventilateurs devait être financée à l'interne par l'établissement.

5) Disparition en mer d'un enseignant

Comment sera gérée administrativement cette disparition ?

La vice rectrice indique qu'il s'agit d'une question douloureuse et délicate. Elle a interrogé le ministère sur cette question pour avoir des éléments juridiques. Ainsi, seule une décision de justice peut statuer sur la situation et modifier le statut de « disparu » à celui de « décédé ». Pour sa part elle peut déclarer un abandon de poste mais s'y refuse.

Néanmoins, elle a pris l'attache du ministère pour préparer la rentrée prochaine et a contacté la DGRH pour recruter un professeur en cuisine pour 2024.

Concernant la rémunération du collègue disparu, elle sera maintenue jusqu'à la fin de l'année scolaire.

6) Stage formateur PSC1

Pourquoi la formation des formateurs PSC1 ne s'est-elle pas déroulée comme prévue cette année ?

Le cofpic indique que cette formation devait concerner 7 candidats (6 sur Wallis et 1 sur Futuna).

Un formateur avait été contacté en Nouvelle Calédonie mais son départ à la retraite fin août a fait capoter la formation sur WF qui était prévue en septembre. Aucun autre formateur n'était disponible en Nouvelle Calédonie et localement les pompiers ne sont pas habilités pour former des formateurs.

Cette formation sera donc reprogrammée en début d'année 2024.

Fin de la réunion à 12h